

**SOCIAL** ■ L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO et CFE-CGC) défend les salaires

# Les métallurgistes nivernais en colère

Des élus nivernais de la CGT, CFDT, FO et de la CFE-CGT du secteur de la métallurgie (des usines d'Ushin, Ugitech, Look Fixation, Eurosit...) ont donné une conférence de presse, vendredi, à la Bourse du travail de Nevers pour clamer leur colère face à l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie).

« Nous sommes entrés en négociation avec l'UIMM pour les minima de la convention collective. Nous demandons une revalorisation de 5 % qui n'était ni déconnectée, ni hors sol face à l'inflation. L'UIMM nous a fait une proposition finale d'une hausse de 2,2 %. Nous avons fait une contreproposition avec une demande d'augmentation de 3 % avec une clause de revoyure en juin. Mais l'UIMM n'a pas souhaité s'engager et les négociations ont été arrêtées », a dénoncé Cé-



**COLÈRE.** Les négociations avec l'UIMM qui proposait une augmentation de seulement 2,2 % des minima de la convention collective ont échoué. Une "aumône" pour l'intersyndicale nivernaise (CGT, CFDT, FO et de la CFE-CGC) du secteur de la métallurgie qui réclamait une hausse de 5 %.

dric Gailliard, pour la CGT.

Et de poursuivre : « Cette proposition de 2,2 % de l'UIMM consistait juste à suivre l'évolution du Smic et la revalorisation de la valeur du point servant de base au calcul de la prime d'ancienneté ainsi que la revalorisation du panier de nuit aurait permis d'augmenter les salaires de

3,50 à 8,50 euros, bruts par mois, selon les coefficients et l'ancienneté. Autant dire une aumône dans la réalité du moment ! ».

Un avis partagé par les autres syndicalistes présents. Éric Guéret, représentant de FO 58 et Henri Cressent, de la CFE-CGC de la Nièvre, ont pointé les difficultés du secteur à recruter : « Il est urgent de

revaloriser les salaires afin que nos métiers redevennent attractifs. N'oublions pas que la profession aura besoin de 100.000 personnes dans les prochaines années... ». Les syndicats vont continuer à se mobiliser et communiquer, à la veille de la mise en place d'une nouvelle convention collective nationale. ■

Géraldine Phulpin  
geraldine.phulpin@centrefrance.com